

Des rumeurs qui tuent

« Nouvelle qui se répand dans le public, dont l'origine et la véracité sont incertaines », la rumeur n'épargne pas le domaine de la santé et y prospère même fort bien. Ainsi en 2020, le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROR) reste soupçonné par certains d'être une cause d'autisme, alors même que l'étude mentionnant ce lien, publiée en 1998 dans la revue *The Lancet*, a été rétractée en 2010 après révélation de multiples fraudes (lire "Vaccin ROR : pas de lien avec l'autisme", pages 87-89). Dix ans plus tard, l'auteur de cette fraude continue de répandre la rumeur dans le monde entier. Cette rumeur tue, à chaque fois qu'un enfant meurt de la rougeole parce que ses parents ont refusé de le vacciner par crainte de l'autisme, alors que cette crainte est infondée selon de nombreuses études fiables.

Avec le Mediator^o (*benfluorex*), la rumeur fut d'un autre ordre, entretenant son usage hors indications officielles. Au procès Mediator^o, selon des responsables de la firme Servier et de l'Agence française du médicament, le *benfluorex* (ex-Mediator^o) n'était pas un coupe-faim et n'était ni autorisé ni promu comme tel.

Sur quoi des médecins se sont-ils basés pour prescrire Mediator^o comme coupe-faim sans danger ? Sur quoi les patients qui l'ont pris et parfois demandé pour cela se sont-ils appuyés ? Pas sur les indications officielles de ce médicament, pas sur des résultats d'essais cliniques. Plutôt sur une rumeur qui, là aussi, a tué. Une rumeur colportée par qui ?

Trier le vrai du faux, faire la part entre les rumeurs et les preuves solides n'est pas facile dans le domaine du médicament. Beaucoup d'éléments compliquent l'appréciation par chacun des effets d'un traitement : l'évolution naturelle des maladies, la part de l'effet placebo, la variabilité interindividuelle, les coïncidences et associations statistiques qui ne sont pas des causalités. À ces difficultés méthodologiques s'ajoutent des biais d'information aux multiples causes : intérêts économiques des producteurs de soins et de produits de santé ; compétence surestimée voire étroite de certains experts ; confusion des autorités entre intérêts des firmes et intérêts des patients ; minimisation assez générale des effets indésirables ; etc.

Les décisions dans le domaine de la santé sont plus sûres quand elles reposent sur des données dépêtrées des différents biais et influences affectant l'information sur les soins.

Soignants et patients ont tout intérêt à être exigeants sur la fiabilité des informations dans le domaine de la santé, car se fier à des rumeurs est parfois lourd de conséquences.

Compétence 4